

Conditions générales de vente

Les prestations présentées par le site Parapente La Plagne, sont proposées par la société Mountain Attitude.

La société Mountain Attitude est de forme S.A.R.L au capital de 5 000 Euros, immatriculée au RCS de Chambéry sous le numéro 852 070 853 R.C.S.

Dans le cadre de ses activités la société Mountain Attitude est labellisée FFVL et par le ministère de la Jeunesse des Sports et de la Vie associative.

Parapente La Plagne propose des produits aériens et sportifs et des services, élaborés par Mountain Attitude, sous forme de "prestations directes". Les prestations peuvent être effectuées directement par la société Mountain Attitude ou par l'intermédiaire de sociétés prestataires ou travailleurs indépendants (moniteurs, instructeurs). Dans ce cas, Mountain Attitude agit en tant que tiers au contrat formé entre le bénéficiaire et le prestataire.

Les présentes conditions générales de vente sont valables à compter du 1er janvier 2021.

Article 1. Préambule

1. Mountain Attitude est une société à responsabilité limitée, au capital de 5 000 euros, immatriculée au RCS de Chambéry sous le numéro 852 070 853 R.C.S, dont le siège social est situé à Aime La Plagne (73210) – Bat E- Route de la cote d'Aime.

2. Mountain Attitude agit au nom et pour le compte des moniteurs avec lesquels elle conventionne.

3. Dans ce cadre, Mountain Attitude a souscrit des assurances responsabilité civile relatives aux activités qu'elle propose.

4. Ces conditions s'appliquent à toutes les transactions effectuées sur le site internet Parapente La Plagne, à l'exclusion de toutes autres conditions.

5. L'acceptation des présentes conditions générales de vente est indispensable avant d'effectuer l'une ou l'autre des actions suivantes :

- l'acquisition d'une prestation vendue par Mountain Attitude;

- la réception d'un bon cadeau permettant la réalisation des prestations proposées ;

- l'utilisation du bon cadeau ou de la prestation achetée ;

- la remise du bon d'échange à l'un des moniteurs indépendants en vue de bénéficier de prestations de services ou d'enseignement.

6. La réalisation de l'une ou l'autre des actions précitées signifie l'acceptation sans réserve des présentes conditions dans leur intégralité.

Article 2. Définitions

7. Les termes ci-après définis auront dans les présentes conditions générales de vente les significations suivantes :

(I) bénéficiaire : désigne la personne utilisatrice de la prestation.

(II) bon cadeau : Coupon valable un an donnant droit à consommer une prestation.

(III) client : désigne la personne qui achète une prestation, étant précisé que le client peut ou non être le bénéficiaire de la prestation.

(IV) données personnelles : désigne toutes les informations permettant, notamment sur Internet, d'identifier directement ou indirectement une personne physique (nom, prénom, adresse électronique, etc.).

(V) moniteur indépendant : moniteur indépendant conventionnant avec Mountain Attitude, étant précisé que le moniteur indépendant exerce sous sa propre responsabilité.

(VI) partie(s) : désigne le client et/ou Mountain Attitude.

(VII) prestation : désigne la prestation fournie par Mountain Attitude au bénéficiaire.

(VIII) site : désigne le site internet accessible sous l'URL parapente-la-plagne.com

(IX) utilisateur : désigne la personne qui navigue sur ou se connecte sur le site, sans être nécessairement un client ou un bénéficiaire.

Article 3. Champ d'application des conditions générales de vente

8. L'achat de prestations est réservé aux seuls utilisateurs ayant préalablement pris connaissance des présentes conditions générales de vente dans leur intégralité.

9. En conséquence, la finalisation du processus de commande sur le site vaut acceptation expresse par l'utilisateur des présentes conditions générales.

10. Les présentes conditions générales s'appliquent à tout achat de prestations Mountain Attitude, sur le site.

11. Ces conditions s'appliquent à l'exclusion de toutes autres conditions.

12. Les présentes conditions générales sont valables à compter du 1ER janvier 2021. Elles annulent et remplacent toutes les versions antérieures de ces conditions.

13. Mountain Attitude se réserve le droit de modifier les présentes conditions générales à tout moment, sans préavis, étant entendu que de telles modifications seront inapplicables aux commandes préalablement acceptées et confirmées par Mountain Attitude.

14. Tout client déclare avoir la capacité juridique conformément à l'article 1124 du Code Civil pour contracter et utiliser le site, conformément aux présentes conditions générales de vente.

Article 4. Conditions d'utilisation des bons cadeaux

15. Les bons cadeaux sont activés dès le paiement des prestations.

16. En cas de problème d'activation, la preuve d'achat du bon cadeau et des prestations afférentes (mail de confirmation de la commande) devra impérativement être remise pour obtenir l'activation du bon a posteriori.

17. Seule la présentation au moniteur indépendant par le bénéficiaire, du bon cadeau, donne droit à une prestation. Le bon cadeau n'est valable que pour la seule activité réservée sur le site. Le bon cadeau est valable tous les jours de la semaine y compris les weekends selon les disponibilités des moniteurs indépendants.

18. Les prestations n'incluent en aucun cas le transport jusqu'au lieu de la prestation.

19. Les photographies présentées sur le site ne sont pas contractuelles. Toute reproduction partielle ou entière de celles-ci est interdite.

20. Dans la mesure où la prestation est réalisée par le moniteur indépendant, Mountain Attitude ne saurait en aucun cas être tenue pour responsable des modalités d'exécution de la prestation par le moniteur indépendant.

21. En cas de non-utilisation, de perte, de vol ou de destruction du bon cadeau, le bénéficiaire ne pourra prétendre à aucun remboursement ni à une compensation de quelque nature que ce soit.

22. Les moniteurs indépendants sont titulaires d'assurances en responsabilité civile professionnelle pour des montants suffisants en vue de la fourniture des prestations et possèdent toutes les autorisations et diplômes leur permettant d'exercer leurs activités de manière régulière et conforme aux dispositions légales et réglementaires applicables.

23. Toutefois, le bénéficiaire est invité à vérifier qu'il bénéficie lui-même d'une couverture d'assurance suffisante, et d'aucune contre-indication médicale ou interdiction contractuelle notamment pour la pratique de certaines activités sportives dites "à risque".

24. À cet égard, il est rappelé au bénéficiaire que la délivrance des prestations dans de bonnes conditions de sécurité ne le dispense pas d'observer les règles de prudence élémentaires pour les activités sportives, notamment celles dites "à risque".

Le bénéficiaire en accepte les risques en conséquence.

Article 5. Dispositions financières

5.1 Prix

25. Les prix des prestations proposées, affichés sur le site, sont ceux en vigueur au jour de la commande.

26. Les sommes versées en contrepartie de l'acquisition des bons cadeaux sont situées hors du champ d'application de la TVA de 20%, conformément à la réglementation et à la doctrine administrative en vigueur.

27. Pour les bons cadeaux envoyés par voie postale, les frais de port, définis ci-dessous, pratiqués pour l'acheminement ne sont pas compris dans le prix, sauf s'il en est fait mention expresse de la part de Mountain Attitude.

28. Ces frais sont donc facturés en supplément et indiqués avant la validation finale de la commande.

5.2 Modalités de règlement

29. Le paiement de la commande pourra, au choix du client, être effectué par chèque bancaire, carte bancaire, paypal, avoir Mountain Attitude (bon d'achat ou code), selon les modalités suivantes :

Par carte bancaire (Carte Bleue, Carte Visa, Eurocard/Mastercard), en indiquant directement dans la zone prévue à cet effet, le numéro de carte, sa date de validité, ainsi que son code de contrôle situé au dos de la carte.

La totalité du montant de la commande sera débitée de la carte bancaire au jour de la commande. Mountain Attitude se réserve le droit de suspendre tout traitement de la commande en cas de refus d'autorisation de paiement de la part de la banque du client.

Le site permet de transmettre les coordonnées bancaires du client de manière confidentielle et sécurisée, lors de la commande (saisie sécurisée par cryptage SSL) ;

par Paypal : ce mode de paiement sera proposé uniquement si le client choisit de payer par carte bancaire. Le client se connecte à son compte Paypal, ou en crée un, en suivant les démarches qui lui seront indiquées ;

par chèque bancaire, endossable dans une banque française exclusivement, à l'ordre de Mountain Attitude. Les délais d'expédition des bons cadeaux seront calculés à partir de la date de réception du chèque qui doit être adressé à l'adresse suivante :

Mountain Attitude
BAT E
Route de la Cote D'Aime
73210 Aime La Plagne

Avec mention impérative du numéro de commande au dos du chèque. À défaut de mentionner ce numéro, la commande peut ne pas être validée et risque même d'être annulée. Dans ce dernier cas, le chèque sera retourné au client ;

par avoir Mountain Attitude (bon d'achat ou code), pour lequel le client sera invité à renseigner le numéro de l'avoir par mail.

Dans l'hypothèse où un complément de prix devrait être versé, la différence pourra être payée selon un mode de paiement prévu au présent article.

En revanche, dans l'hypothèse où la commande aurait une valeur inférieure à la valeur de l'avoir, ce solde en faveur du client sera conservé par Mountain Attitude et pourra être de nouveau utilisé par le client pour un autre achat sur le site ;

Article 6. Droit de rétractation

30. Lors de l'achat d'une prestation conformément aux termes de l'article L. 121-20 du Code de la consommation, le client dispose d'un délai de sept (7) jours francs pour exercer son droit de rétractation, sans avoir à justifier de motifs, ni à payer de pénalités, à l'exception, des frais de retour, à condition que le bon cadeau n'ait pas été consommé.

31. Dans l'hypothèse où le client entend faire valoir son droit de rétractation, il doit en informer Mountain Attitude par lettre recommandée avec accusé de réception, dans le délai imparti susmentionné, cachet de la poste faisant foi, à l'adresse ci-dessous :

Mountain Attitude
BAT E
Route de la Cote D'Aime
73210 Aime La Plagne

Les frais d'envoi resteront à la charge du client.

32. Le délai mentionné ci-dessus court à compter de l'achat du bon cadeau.

33. Toute rétractation effectuée conformément aux conditions du présent article donnera lieu à un remboursement de la totalité des sommes versées au plus tard dans les trente (30) jours à compter de la réception du courrier.

Article 7. Commande des prestations

34. Les prestations se commandent uniquement sur le site Internet www.parapente-la-plagne

35. Le bon cadeau est alors envoyé par mail ou livré au client ou au bénéficiaire selon les modalités définies à l'article 8 ci-dessous.

Article 8. Livraison

8.1 Lieu de livraison

37. Par défaut, lors de la commande, les bons cadeaux achetés en ligne sont envoyés par mail. Ils ne sont pas livrés physiquement et l'acheteur peut les imprimer immédiatement. Si l'acheteur choisit l'option payante de l'envoi par la poste du bon cadeau, il sera expédié par la poste. Mountain Attitude expédie uniquement en France Métropolitaine. Les bons cadeaux seront livrés à l'adresse indiquée par le client lors de la saisie de la commande.

38. La responsabilité Mountain Attitude ne saurait donc, en aucun cas, être engagée à quelque titre que ce soit en cas d'absence du client ou du bénéficiaire lors de la livraison du bon, ou en cas d'erreur de saisie lors de la passation de la commande.

8.2 Mode d'acheminement

39. La livraison des bons cadeaux s'effectue par voie postale si l'option est choisie par le client.

40. Si le mode de paiement retenu est le chèque bancaire, l'envoi par mail et/ou le bon sera expédié dès réception du chèque par Mountain Attitude

8.3 Frais de port et production du bon cadeau

41. Les frais de port sont forfaitaires et sont facturés en complément du prix de la commande.

Une somme forfaitaire de 10€ correspondant à la production et à l'envoi du bon cadeau et à ajouter à celle de la commande.

Utilisation du bon cadeau

8.4 Prise de rendez-vous avec les moniteurs indépendants

42. Le bon cadeau n'est pas nominatif, mais correspond à un usage unique. Il décrit les prestations fournies.

Pour bénéficier des prestations prévues le client (ou le bénéficiaire) doit contacter Mountain Attitude via son site internet www.air-la-plagne.com ou par téléphone, suite à cela Mountain Attitude proposera une date de rendez-vous. Cette dernière pourra évoluer en fonction des prévisions météorologiques et aérologiques.

8.5 Annulation du fait du client ou du bénéficiaire

43. Excepté si le client a souscrit une assurance annulation, aucun remboursement n'est prévu dans l'hypothèse où le bénéficiaire souhaite annuler le bon cadeau et/ou ne pas bénéficier de la prestation prévue au cours de la période de validité du bon cadeau.

En tout état de cause, aucun remboursement du bon d'échange n'est prévu si celui-ci n'a pas été utilisé au cours de sa période de validité.

44 Sauf cas de force majeure et sous présentation de justificatif, une prise de rendez-vous convenue entre les parties ne peut plus être décommandée par le client ou le bénéficiaire deux jours avant la date convenue. Faute de quoi le bon cadeau sera considéré comme consommé.

45 Un bon cadeau doit être valide le jour de la prestation. Dans le cas contraire le bénéficiaire devra souscrire à report payant de fin de validité du bon cadeau ;

46 En cas de report de date de rendez-vous suite à de mauvaises conditions météorologiques et si à cette occasion le bon cadeau atteint sa date de fin de validité alors si la première demande de rendez-vous, par le client ou le bénéficiaire, s'est faite dans un délai inférieur ou égal à quatre semaines avant la date de fin de validité du bon, le bénéficiaire doit souscrire un report payant de fin de validité du bon. Dans le cas contraire, le bon cadeau reste valide pour un report, ensuite le bénéficiaire doit souscrire un report payant de fin de validité du bon cadeau. Dans tous les cas et même pour des raisons météorologiques, la durée de validité d'un bon cadeau se terminant dans l'année civile en cours ne peut dépasser la date de fermeture annuelle de l'établissement, indiquée sur le site internet de Mountain Attitude, de la même année civile. Pour faire un report de fin de validité du bon cadeau au-delà de cette date, le client ou le bénéficiaire, doit souscrire un report payant de fin de validité du bon en prenant en compte la durée de la fermeture annuelle.

47 Le choix, par le client ou le bénéficiaire, du nombre de mois pour lesquels la date de fin de validité du bon cadeau est reportée doit se faire en prenant en compte la durée de la fermeture annuelle de l'établissement, les délais de traitement de dossier pouvant aller jusqu'à trois semaines et les aléas météorologiques susceptibles d'être à l'origine de deux à trois reports de date de rendez-vous.

8.6 Annulation du fait de Mountain Attitude

48. Sauf pour contrainte météorologique, si Mountain Attitude n'est pas en mesure de remplir ses obligations au cours de la durée de validité du bon d'échange, le client pourra au choix recevoir un avoir, ou être remboursé par Mountain Attitude du prix du de la prestation.

Un avoir est valable un an.

Mountain Attitude n'est pas tenu pour responsable si le client ne peut pas se libérer sur les créneaux prévus pour la réalisation de(s) la (les) prestation(s).

Article 9. Non-conformité

9.1 Erreur imputable à Mountain Attitude

49. En cas d'erreur relative à la commande, le client devra formuler ses observations par lettre recommandée avec accusé de réception adressée à l'adresse suivante :

Mountain Attitude

BAT E

Route de la Cote D'Aime

73210 Aime La Plagne

Les éventuelles observations pourront également être adressées par l'intermédiaire du site internet <https://www.parapente-la-plagne.com> en se reportant à la rubrique "Contact".

50. En tout état de cause, quel que soit le mode de transmission choisi par le client, toute erreur relative aux bons cadeaux devra parvenir à Mountain Attitude sous 72 heures ouvrées à compter de la réception du courriel de validation de la commande par le client.

51. Toute réclamation relative aux bons cadeaux commandés, non effectuée dans les règles du présent article et dans les délais impartis ne pourra être prise en compte et dégagera Mountain Attitude de toute responsabilité vis-à-vis du client.

Article 10. Échanges et garanties

10.1 Échanges

52. Mountain Attitude autorise les clients à échanger les prestations commandées sur le site et non effectuées.

53. Cette possibilité est offerte au client pendant toute la durée de validité du bon cadeau correspondant.

54. Si le montant des prestations choisies en échange est moins élevé que le montant des prestations initialement choisies, un avoir sera émis en faveur du client et utilisable pour un autre achat sur le site jusqu'à la date d'expiration de l'avoir.

55. Si le montant des prestations choisies en échange est plus élevé que le montant des prestations initialement choisies, la différence sera payée directement par tout mode de paiement prévu ci-dessus au choix du client.

10.2 Non-conformité de la prestation

56. Immédiatement après l'utilisation du bon cadeau et dans l'hypothèse où la prestation consommée ne serait pas conforme au descriptif fourni par Mountain Attitude sur le bon cadeau, le bénéficiaire pourra demander à être indemnisé sous forme d'un avoir.

57. Le constat de la non-conformité devra être effectué immédiatement après l'exécution de la prestation en présence du bénéficiaire, du moniteur indépendant, et d'un représentant légal de la société Mountain Attitude.

58. Cet avoir couvrira l'écart de valeur entre la prestation consommée et celle décrite sur le site.

Article 11. Durée de validité des bons cadeaux

59. Les bons cadeaux ont une durée d'utilisation limitée à une (1) année, à compter de la date d'achat (date du paiement).

60. Cette durée est précisée sur les bons cadeaux.

Article 12. Assurances annulation

61 Une assurance annulation peut-être proposée dans les produits élaborés par Mountain Attitude et permet au Client d'être remboursé en cas de problème médical rencontré.

62 Cette assurance à un prix forfaitaire de 8€ quelle que soit la prestation choisit.

63 Toute notification d'annulation doit être faite par lettre recommandée avec accusé de réception auprès de la société Mountain Attitude, accompagnée d'un certificat médical attestant de l'incapacité du bénéficiaire à effectuer l'activité commandée. Cette notification doit parvenir à Mountain Attitude au maximum 8 jours après la date retenue de l'activité.

64 Dans le cas d'une demande d'annulation, et pour raisons médicales exclusivement, la société Mountain Attitude remboursera la commande à l'acheteur

65 Les remboursements ne pourront être effectués qu'auprès de l'acheteur du bon et non du bénéficiaire.

66 Aucun remboursement n'est possible sans la détention de "l'assurance annulation"

Article 13. Service client – Réclamations

67. Toute autre demande d'informations et de précisions quant à notamment l'achat, le remboursement, l'échange, le fonctionnement des bons cadeaux doit être adressé à Mountain Attitude :

Par téléphone au 0783783790, tous les jours de 09h à 17h hors dimanche et jours fériés.

Par l'intermédiaire du site internet <http://www.air-la-plagne.com> en se reportant à la rubrique "Contact" ;

par courrier, à l'adresse suivante :
Mountain Attitude
BAT E

Route de la Cote D'Aime
73210 Aime La Plagne

Article 14. Données personnelles

68. Soucieuse du respect de la vie privée de l'utilisateur et de la protection des informations qui lui sont transmises, Mountain Attitude respecte la législation en vigueur en matière de protection de la vie privée.

69. Le Site Internet <https://www.parapente-la-plagne.com> est régulièrement déclaré auprès de la CNIL.

70. Conformément aux dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 " Informatique et Libertés ", le client dispose d'un droit d'accès, de rectification, de suppression des données personnelles et un droit d'opposition qu'il peut exercer. Pour ce faire, le client doit adresser courrier à l'adresse de correspondance suivante :

Mountain Attitude
BAT E
Route de la Cote D'Aime
73210 Aime La Plagne

Article 15. Responsabilité

71. Mountain Attitude agit en tant qu'intermédiaire transparent en proposant au client ou au bénéficiaire des prestations exécutées par l'un des moniteurs indépendants.

72. La responsabilité de Mountain Attitude se limite à celle d'intermédiaire transparent pour toutes les prestations proposées sur le site,

73. En tout état de cause, Mountain Attitude ne peut en aucun cas voir sa responsabilité engagée si l'inexécution ou la mauvaise exécution du contrat est imputable soit au client, soit au bénéficiaire, soit au moniteur indépendant, soit à un cas de force majeure.

74. À cet égard Mountain Attitude ne pourra en aucun cas voir sa responsabilité engagée en cas de préjudice causé par le client au moniteur indépendant ou par le moniteur indépendant au client.

Article 16. Assurances

75. Assurances des Prestataires ou sociétés tierces.

Le Client est informé que les Prestataires choisis par Mountain Attitude sont tous titulaires d'une Responsabilité civile professionnelle pour des montants notoirement suffisants, et possèdent toutes les autorisations ou diplômes leur permettant d'exercer leurs activités.

Assurances complémentaires.

Il appartient au Client ou Bénéficiaire qui estime que le niveau des garanties offertes par le Prestataire au regard de l'activité pratiquée et de sa protection sociale personnelle est trop faible, de souscrire des garanties complémentaires (art 37 et 38-L84-610 du code des assurances - obligation d'information)

Article 17. Propriété intellectuelle

76. Les éléments composant le site internet et autre documentation de communication publicitaire, notamment sous forme de textes, photographies, images, icônes, logos, sont la propriété intégrale et exclusive de Mountain Attitude.

77. Il est strictement interdit de reproduire, représenter, modifier, transmettre, publier, adapter, sur quelque support que ce soit, par quelque moyen que ce soit, ou d'exploiter de quelque manière que ce soit, tout ou partie des éléments mentionnés à l'alinéa précédent sans l'autorisation écrite et préalable de Mountain Attitude .

Article 18. Nullité

78. Dans l'hypothèse où l'une des présentes dispositions devait être déclarée nulle ou réputée non écrite, la validité des autres dispositions des présentes conditions générales de vente ne sera pas remise en cause.

Article 19. Règlement des litiges - Loi applicable

79. Les litiges nés de l'utilisation de la centrale de réservation parapente-la-plagne.com relèveront de la compétence des Tribunaux d'Albertville. Les présentes Conditions générales sont soumises au droit français.